

**Administration communale de Saint-Nicolas**  
Rue de l'Hôtel communal 63  
B-4420 SAINT NICOLAS

**Objet : ECETIA INTERCOMMUNALE – Conseil d'administration du 5 novembre 2019 – Ouverture au public**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1532-1, §2 du CDLD, il est désormais prévu que « *une fois par an, après l'assemblée générale du premier semestre, les intercommunales organisent une séance de conseil d'administration ouverte au public au cours de laquelle le rapport de gestion et, éventuellement, le rapport d'activités sont présentés. Cette séance est suivie d'un débat.*

*Les dates, heures et ordre du jour de cette séance font l'objet d'une publication sur le site internet de l'intercommunale et des communes ou provinces concernées ».*

Nous avons ainsi le plaisir de vous informer que la séance du Conseil d'administration d'**ECETIA INTERCOMMUNALE SCRL**, qui se tiendra le **5 novembre prochain à 17.00 heures** à 4000 Liège, rue Sainte-Marie, 5 (5<sup>ème</sup> étage), est ouverte au public.

Par conséquent, nous vous invitons à le mentionner sur votre site internet.

Lors de cette séance, le rapport de gestion et le plan stratégique seront présentés. Cette séance sera suivie d'un débat.

Nous restons à votre entière disposition et vous prions, Mesdames, Messieurs, d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

*ph*

**Bertrand DEMONCEAU**

Directeur Général

